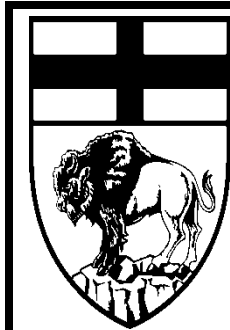


Mardi 25 avril 2017



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 44
ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} GUILLEMARD

(N° 201) — *Loi sur la Journée des animaux d'assistance et de zoothérapie/The Service and Therapy Animal Day Act*

M. ISLEIFSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes disparues (alerte silver)/The Missing Persons Amendment Act (Silver Alert)*

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. GERRARD

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M^{me} KLASSEN

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Mental Health Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M^{me} FONTAINE

(N° 210) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*

M. HELWER

(N° 211) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*

M. FLETCHER

(N° 213) — *Loi sur le don de la vie (modification de la Loi sur les dons de tissus humains)/The Gift of Life Act (Human Tissue Gift Act Amended)*

M. CURRY

(N° 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. LINDSEY

(N° 217) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (droit à la négociation collective)/The Labour Relations Amendment Act (Right to Collective Bargaining)*
(M. le ministre GOERTZEN — 9 min)

Motion de M. ALTEMEYER

(N° 219) — *Loi sur la gestion des eaux de surface (modification de diverses lois visant la protection des lacs et des terres humides)/The Surface Water Management Act (Amendments to Various Acts to Protect Lakes and Wetlands)*
(M. TEITSMA — 6 min)

Motion de M. WHARTON

(N° 218) — *Loi sur la Journée de la réduction du fardeau administratif/The Red Tape Reduction Day Act*
(M. ALTEMEYER — 8 min)

Motion de M. ALLUM

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques (indicateurs économiques)/The Financial Administration Amendment Act (Economic Indicators)*
(M. HELWER — 8 min)

PROPOSITIONS

M. YAKIMOSKI — Reconnaissance du droit d'auteur pour les enfants victimes de mauvais traitements

10. Attendu :

que la législation sur le droit d'auteur au Canada est de compétence fédérale;

qu'à l'heure actuelle, les personnes qui produisent du contenu illégal tel que la pornographie juvénile ou des images ou vidéos de voyeurisme sont considérées comme étant les auteurs et les propriétaires de ce matériel aux fins d'établissement du droit d'auteur;

qu'étant donné le caractère illégal de ce matériel, on peut raisonnablement supposer qu'une personne a été victimisée ou a subi de mauvais traitements dans le cadre de la production de ce matériel;

que les victimes devraient être habilitées à défendre leurs droits pour mettre fin à la reproduction et à la publication de tel contenu et qu'elles devraient pouvoir recouvrer les coûts associés à ces poursuites et recevoir des dédommagements à l'égard de la violation de leurs droits d'auteur;

que les gouvernements provinciaux et fédéral peuvent travailler en partenariat afin de veiller à ce que les droits des victimes soient renforcés,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à modifier les dispositions pertinentes du *Code criminel* et de la législation canadienne sur le droit d'auteur afin de veiller à ce que les droits d'auteur associés au contenu illégal appartiennent aux victimes de la création de tel matériel.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. LINDSEY — Port de Churchill
(M. JOHNSON — 8 min — Il reste 126 minutes.)
2. M. LAGIMODIERE — Réduction des effets dévastateurs liés aux opioïdes illicites
(M. GERRARD — 2 min — Il reste 122 minutes.)
3. M^{me} FONTAINE — Appui à l'égard des réfugiés et des nouveaux arrivants
(M^{me} LAMOUREUX — 9 min — Il reste 123 minutes.)
4. M. TEITSMA — Protection des enfants et des jeunes contre le matériel à caractère sexuel explicite et violent en ligne
(M^{me} LATHLIN — 6 min — Il reste 122 minutes.)
5. M. WIEBE — Protection des soins de santé offerts aux aînés et aux familles
(M. LAGIMODIERE — 5 min — Il reste 123 minutes.)
7. M^{me} MARCELINO (Logan) — Protection du programme Candidats du Manitoba
(M. le ministre SCHULER — 8 min — Il reste 122 minutes.)

8. M. GRAYDON — Reconnaissance de l'investissement sans précédent dans la capacité de transformation agricole du Manitoba
(M. MALOWAY — 8 min — Il reste 124 minutes.)
9. M. KINEW — Maintien de l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants et leurs familles
(M. NESBITT — 1 min — Il reste 122 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 204) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 205) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. FLETCHER

(N° 212) — *Loi sur les conflits d'intérêts/The Conflict of Interest Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SWAN

M. ALTEMEYER

M. KINEW

M. LINDSEY

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO (Logan)

M. SELINGER

M. WIEBE

M^{me} LATHLIN

M. MARCELINO (Tyndall Park)

M. SARAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(96 h 32 min)

(Assemblée — Éducation et Formation)

(salle 255 — Santé, Aînés et Vie active)

(salle 254 — Agriculture)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les tribunaux/The Court Security Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

(amendement [1] — M. SWAN)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre FRIESEN

(N° 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre PEDERSEN

(N° 6) — *Loi abrogeant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est/The Manitoba East Side Road Authority Repeal Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre CULLEN

(N° 7) — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre WISHART

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre WISHART

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre GOERTZEN

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M. le ministre GOERTZEN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

M^{me} la ministre STEFANSON

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act* — **projet de loi désigné par le gouvernement**

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre COX

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche/The Fisheries Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(M. SWAN)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre FRIESEN

(N^o 24) — *Loi de 2017 sur la réduction du fardeau administratif et l'efficacité du gouvernement/The Red Tape Reduction and Government Efficiency Act, 2017* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M^{me} la ministre STEFANSON

(N^o 27) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

(Recommandé par l'administrateur)

M^{me} la ministre CLARKE

(N^o 30) — *Loi sur la gestion locale des véhicules avec chauffeur/The Local Vehicles for Hire Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

M. le ministre WISHART

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment Act* — **projet de loi choisi par l'opposition**

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le ministre MICKLEFIELD

Que malgré le *Règlement* et les usages de l'Assemblée, le projet de loi 213 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* — soit réinscrit pendant la deuxième session de la 41^e législature à l'étape où il se trouvait au moment de la prorogation de la première session de cette même législature.

[M^{me} MARCELINO (Logan) — illimité]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* GOERTZEN — Financement souple, durable et à long terme en matière de soins de santé

Attendu :

que la santé est le poste budgétaire le plus important pour les provinces et les territoires, lesquels sont responsables de la prestation de services de santé de qualité pour les Canadiens;

que les provinces couvrent plus de 75 % des coûts liés aux soins de santé et que le gouvernement fédéral continue de réduire l'augmentation de son financement;

que l'approche unilatérale du gouvernement fédéral ainsi que son refus d'entreprendre une discussion sur l'importance d'un partenariat durable et à long terme visant le financement des soins de santé devraient préoccuper tous les Manitobains;

que le Manitoba fait face à une situation budgétaire difficile et que la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le financement des soins de santé de plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années rendra encore plus difficile la fourniture des services aux Manitobains;

que le financement provenant du fédéral est essentiel pour que la province puisse faire face aux coûts grandissants associés aux besoins en matière de soins de santé de sa population croissante et vieillissante,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à réitérer la position exprimée par d'autres gouvernements représentant les intérêts de 90 % de la population du Canada, soit qu'avant de poursuivre les discussions sur le renouvellement de l'entente sur les transferts fédéraux en matière de santé, les premiers ministres provinciaux demandent à celui du gouvernement fédéral de les rencontrer au sujet de la nécessité de prévoir un financement du système des soins de santé qui soit souple, durable et à long terme et, si cette rencontre n'a pas lieu, que toute réduction proposée de ce financement soit reportée à l'exercice 2018-2019.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 17 min]

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MEcredi

M. ALTEMEYER

(N^o 220) — *Loi sur les droits environnementaux/The Environmental Rights Act*
